

## APPEL D'OFFRES NATIONAL REALISATION DE TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (AON° 2013 D 3886)

La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un appel d'offres national N° 2013 D 3886 pour la réalisation des travaux :

- Lot N°1 : Assainissement ligne HTA dérivation BABOUCH câble S/T**
- Lot N°2 : Assainissement Ligne HTA 30 KV Entrée TABARKA**
- Lot N°3 : Assainissement Ligne HTA JANTOURA**
- Lot N°4 : Assainissement Ligne HTA BALTA – BOUSSALEM**

Dans le district de Jendouba relevant de la Région Distribution du nord ouest.

Les entreprises spécialisées justifiant d'un agrément de type B2 Catégorie 3 ou plus pour le lot n°3 et de type B2 Catégorie 2 ou plus pour les lot n°1, lot n°2 et lot n°4, du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat ainsi que de références techniques et financières suffisantes et désirant participer à cet appel d'offres peuvent retirer le dossier dès la parution du présent communiqué, auprès de la STEG District de JENDOUBA moyennant le paiement d'un montant de trente Dinars (30 DT) non remboursable.

Les offres doivent parvenir par voie postale et recommandée ou par rapide poste ou déposées au bureau d'ordre central de la STEG contre décharge au plus tard, le **Mardi 21 Janvier 2014 à 17H30** délai de rigueur. Le cachet du bureau d'ordre central de la STEG faisant foi, au nom de :

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés**

**De la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz -- 38, Rue Kamel Atatürk 1021 TUNIS**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2013 D 3886 : « (LOT N°1 : ASSAINISSEMENT LIGNE HTA DERIVATION BABOUCH (CABLE S / T), LOT N° 2 : ASSAINISSEMENT LIGNE HTA 30 KV ENTREE TABARKA, LOT N° 3 : ASSAINISSEMENT LIGNE HTA JANTOURA, LOT N° 4 : ASSAINISSEMENT LIGNE HTA BALTA - BOUSSALEM) »**

Sous peine de nullité, les offres doivent être établies et présentées conformément au cahier des conditions d'appel d'offres et accompagnées des pièces suivantes en cours de validité et en originales ou en copies certifiées conformes :

\* Garantie bancaire de soumission d'une valeur forfaitaire de **900 DT** pour le lot n°1, **800 DT** pour le lot n°2, **2100 DT** pour le lot n°3 et **1200 DT** pour le lot n°4.

\* Copie de l'agrément cité ci-dessus.

\* Certificat d'affiliation à la CNSS.

\* Déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par soi même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.

\* Déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur (les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet).

\* Attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.

\* Fiche technique dûment remplie et signée.

Les entreprises ayant l'agrément de la catégorie **1 à 4** sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de trois mois à partir du lendemain de la date limite de réception des offres qui est fixé au **Mardi 21 Janvier 2014 à 17H30**, le cachet du bureau d'ordre central (BOC) de la STEG faisant foi. Toutes les offres reçues après cette date limite seront considérées comme nulles et non avenues.

N.B : Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique et aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment G 3ème étage le **Mercredi 22 Janvier 2014** à partir de **9h30**.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.